



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### statistiques

Question écrite n° 67918

#### Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur l'évolution du nombre de bourses scolaires et les montants accordés, depuis l'an 2000, aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements scolaires en Thaïlande permettant l'accès aux bourses. En effet, le nombre de bourses permet d'évaluer l'évolution du nombre de Français en situation difficile dans le pays concerné, l'aide à la scolarité étant attribuée sous conditions de ressources.

#### Texte de la réponse

Les effectifs des élèves ne peuvent être connus de manière fiable que depuis 2002/2003, année de la mise en place du système d'information MAGE à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Depuis l'année 2002/2003, le nombre d'élèves français en Thaïlande bénéficiaires d'une bourse scolaire AEFE a presque triplé, passant de 66 à 170 (pour un montant de 207 913 euros en 2002/2003 à 860 084 euros en 2013-2014). Cette augmentation du nombre de boursiers est quasi régulière : 83 en 2003/2004, 79 en 2004/2005 et 2005/2006, 81 en 2006/2007, 86 en 2007/2008, 91 en 2008/2009, 122 en 2009/2010, 140 en 2010/2011, 137 en 2011/2012 et 174 en 2012/2013. Cette évolution est à mettre en regard de l'augmentation du nombre d'enfants français scolarisés dans les établissements AEFE de Thaïlande (le lycée français de Bangkok, établissement conventionné avec l'AEFE, l'école francophone de Pattaya, établissement partenaire depuis 2013/2014 et l'école française Jungle Samu établissement partenaire depuis 2014/2015). Le pourcentage d'élèves français ayant disposé d'une bourse en Thaïlande est ainsi passé de 15,2 % en 2002/2003 à 20 % en 2013/2014, avec l'évolution suivante : 18,5 % en 2003/2004, 16 % en 2004/2005, 15,6 % en 2005/2006, 14 % en 2006/2007, 13,6 % en 2007/2008, 13,5 % en 2008/2009, 17,7 % en 2009/2010, 19,4 % en 2010/2011, 18,3 % en 2011/2012, 21 % en 2012/2013. Le pourcentage d'élèves français boursiers en Thaïlande est proche aujourd'hui du pourcentage enregistré en moyenne mondiale.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (11<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67918

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [4 novembre 2014](#), page 9185

**Réponse publiée au JO le :** [9 décembre 2014](#), page 10277